

# ENTRE NOUS

www.boutignyprovais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÈNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE  
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY-PROVAIS N°62 / - Juin 2011

## LE 8 MAI 2011, Devoir de mémoire ...

C'est tout d'abord à Prouais par un dépôt de gerbes et une minute de silence que les 65 ans de la victoire alliée du 8 mai 1945 ont été commémorés.



Puis, anciens combattants de Boutigny-Prouais et ses environs, sapeurs-pompiers volontaires de Boutigny-Prouais, administrés et élus se sont rendus au Cimetière de Boutigny où ils ont retrouvé une chorale enfantine "composée et entraînée" pour la circonstance par Hans Monpontet, afin de commémorer comme il se doit, la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Après la lecture des messages officiels, l'hommage rendu à tous nos "Morts pour la France" et la prestation patriotique chantée par les enfants de la chorale, tous les participants se sont rendus à la salle polyvalente pour féliciter et remettre diplômes du travail et bouquets à trois sympathiques récipiendaires de notre commune : Madame Fabienne Galerne, Monsieur Joël Singery et Monsieur Daniel Fritzinger.

Ce moment convivial a également permis de féliciter et de remercier chaleureusement pour leurs efforts réguliers et leur dévouement auprès de notre population, nos sapeurs-pompiers volontaires de Boutigny-Prouais ainsi que leurs familles.

La participation vocale des enfants, sous la "baguette" volontaire et bénévole de leur chef de cœur, a été remarquée et sera, quant à elle, récompensée par la remise d'un diplôme reconnaissant l'intérêt civique dont ils savent faire preuve.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie, toujours empreinte de beaucoup d'émotions.



Mireille ÉLOY

Mes cher(e)s administré(e)s,

Vous trouverez dans le présent bulletin communal, les chiffres qui porteront à votre connaissance le budget communal avec ses budgets annexes que sont le transport scolaire et l'assainissement, tels que votés par le Conseil Municipal le 9 avril dernier pour faire "fonctionner" notre commune en 2011.

Pour ce qui concerne l'année 2010, le montant des recettes a été de 1 029 629.35 €. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 798 001.08 €. Les excédents ainsi dégagés additionnés aux excédents reportés soit 674 131.31 € ont permis d'assurer la couverture des besoins d'investissement décomptée à 524 498.69 €.

Les faits marquants de cette année 2010 auront été nombreux tant par l'achat de matériel communal pour les services techniques que par les travaux de mises aux normes électriques de plusieurs de nos bâtiments communaux tels que la salle polyvalente, la Passerelle du Savoir Faire ou encore nos 2 églises. L'éclairage public de nos 2 lotissements était devenu obsolète et générait beaucoup de frais de dépannage, il a donc fallu procéder à son changement, sans oublier les travaux de voirie de la rue des Potiers à Boutigny. Pour économiser de l'énergie, il a été procédé au changement des ouvrants de la Passerelle du Savoir Faire ainsi qu'à son mode de chauffage (climatisation chaud/froid). Il en a été de même pour la salle polyvalente aujourd'hui dotée également d'une climatisation (chaud/froid) et d'une acoustique devenue indispensable pour profiter pleinement de cette salle.

L'année 2011 verra vos élu(e)s se concentrer sur la réhabilitation en tranche ferme de 2 bâtiments communaux que sont l'agrandissement de la mairie par la garderie actuelle et la maison des associations avec un logement locatif dans la longère située tout à côté de la mairie annexe de Prouais. L'actuelle grange, quasi attenante à la future maison des associations, a été placée en tranche conditionnelle et le conseil municipal espère bien pouvoir la mener à bien en y réalisant un lieu à la fois sportif et culturel. Affaire à suivre ...

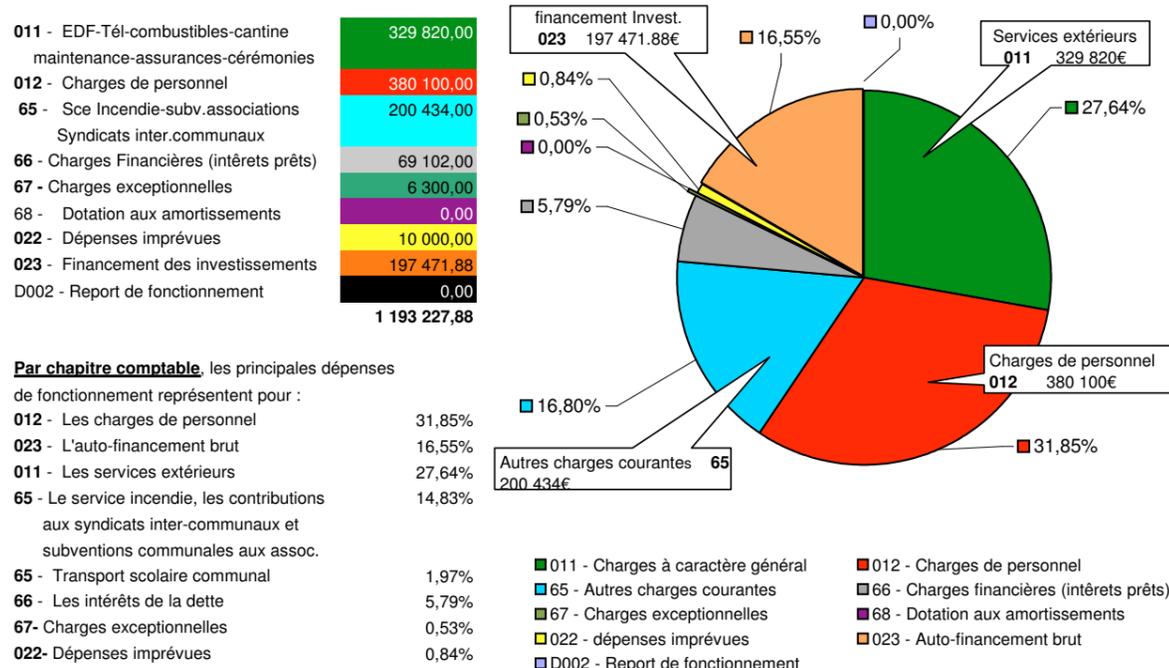
En attendant, l'époque est aux festivités et j'espère vous rencontrer nombreuses et nombreux aux différentes manifestations organisées à partir de ce mois de juin : la Fête de la Musique, les feux de la St Jean, la Fête du Football, la Fête Nationale ... autant de bons moments à partager tous ensemble, à faire connaissance, à sympathiser ...

Votre Maire,  
Mireille Eloy

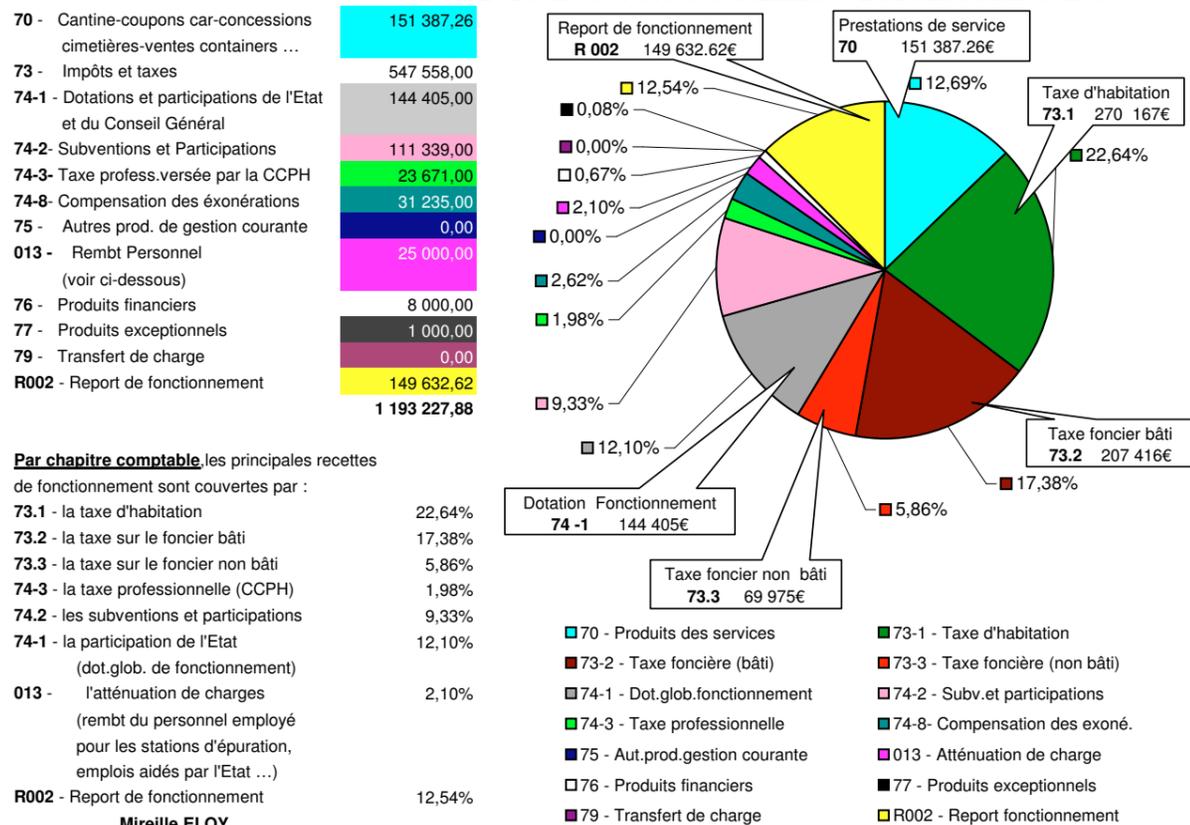


# VIE COMMUNALE

## DEPENSES de FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2011

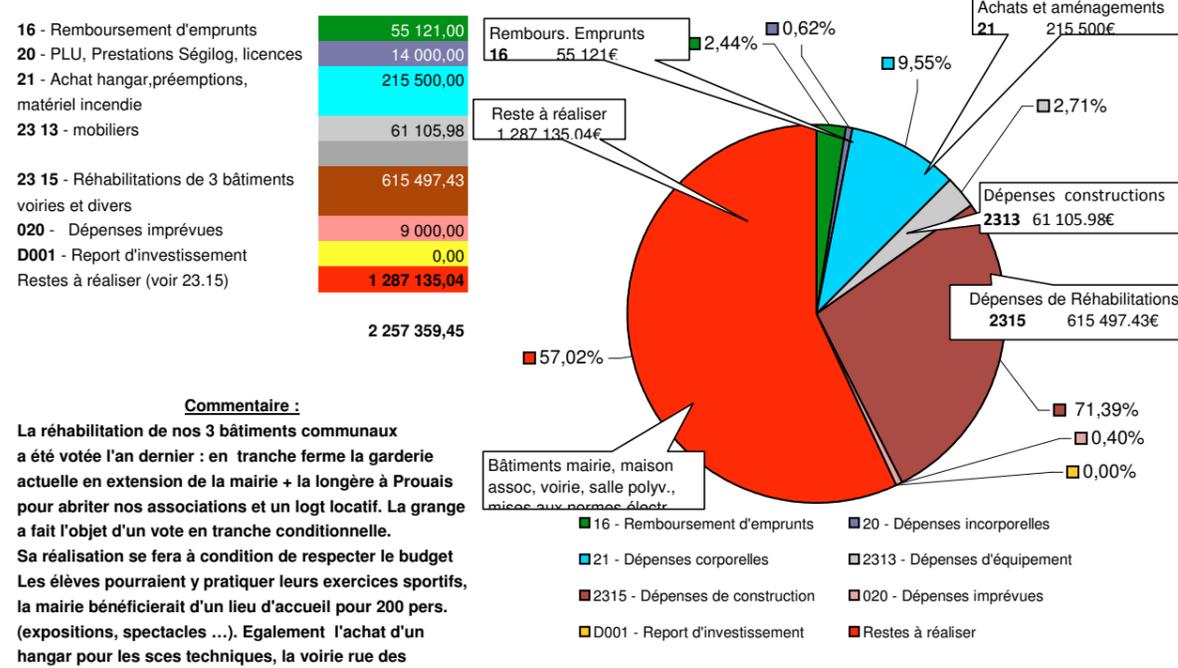


## RECETTES de FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2011

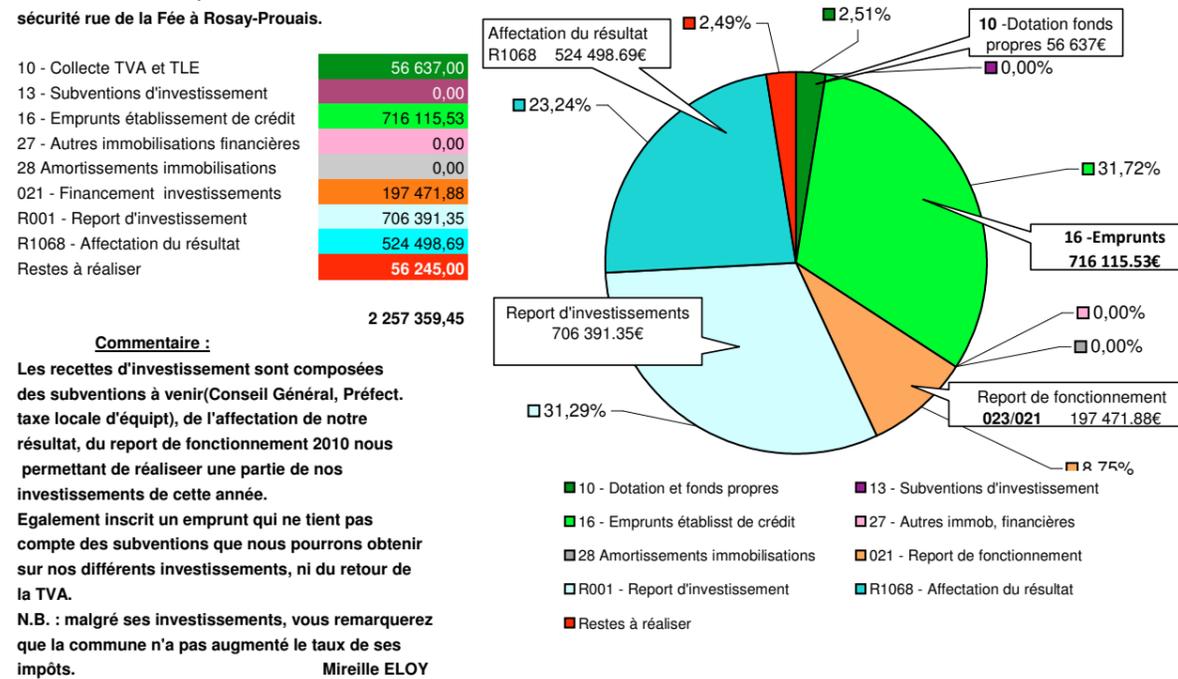


# VIE COMMUNALE

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2011



## RECETTES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2011



Pour ce qui concerne le budget primitif d'assainissement 2011, il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 293 702,56 €. En recettes et en dépenses d'investissement, il s'équilibre à 340 136,42 €. Notre station de Boutigny est à présent opérationnelle. Cette année verra le démarrage des études pour la réalisation de notre station d'épuration de Prouais sous la forme de lagunage. Le terrain a déjà été acheté.

Le budget primitif 2011 du Transport Scolaire s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 56 277,35 €. Il est alimenté par les subventions du budget communal et du Conseil Général. La section investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 190 000€ constituées par l'amortissement de notre car depuis son achat soit 50 650 €, de 41 657,35€ d'exédents de fonctionnement et de 97 692,05€ d'un éventuel emprunt dans l'attente de subventions du CG 28 et du retour de TVA l'année suivante pour l'achat d'un car plus adapté à nos besoins.

# VIE COMMUNALE

## LES BREVES DU CONSEIL

**05 avril 2011**

- Vote du budget communal et des budgets annexes (en pièce jointe au présent journal) **à l'unanimité**
- Délibération pour adoption du règlement de location et prêt de la salle polyvalente **à l'unanimité**
- Délibération pour adhésion au groupement de commandes pour l'implantation de la vidéoprotection sur le territoire communal, adoptée **à la majorité** : 15 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

**29 avril 2011**

### Délibérations adoptées à l'unanimité

- pour une adhésion de principe aux services d'accompagnement, de remplacement et d'aide au recrutement du centre de gestion d'Eure et Loir
- pour l'achat d'un hangar à destination des services techniques communaux
- pour le remboursement d'un trop perçu sur la taxe d'assainissement à un particulier
- pour l'interdiction d'installer de nouveaux branchements spécifiques à destination de l'arrosage des jardins dans les zones d'assainissement collectif
- pour l'acceptation du projet présenté pour la création de la nouvelle station d'épuration à Prouais
- pour une demande de subvention pour les vitraux de l'église de Boutigny à l'adresse de notre Député Jean-Pierre Gorges et pour le Plan de Financement tel que présenté : fonds du Député JP GORGES 10 000.00 € HT ; participation de la Commune 10 577.00 € HT
- pour fixation du prix de la participation demandée pour le repas du 14 Juillet 2011 : résidents 5,00 € à partir de l'âge de 12 ans et pour les extérieurs : 11,00 € pour les plus de 12 ans ; 6,00 € pour les moins de 12 ans

**Délibération et convention modifiées** avec mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de vidéoprotection dans notre village, **adoptées à la majorité**, 1 contre, 1 abstention

**Tirage aux sorts des jurés d'assises** : 1<sup>er</sup> juré : Cyril LE QUEMENER ; 2<sup>ème</sup> juré : Eric BENVEGNIU ; 3<sup>ème</sup> juré : Olivier RICHY

**31 mai 2011**

### Délibérations votées à l'unanimité

- pour le lancement de la procédure de déclaration en état d'abandon manifeste d'une propriété sise 3 rue du marais à Rosay
- pour la signature d'une convention avec l'association GRACES permettant à la commune de continuer à bénéficier des services d'une personne en Contrat Unique d'Insertion avec taux de prise en charge par l'Etat de 70% du salaire brut sur la base de 20 heures hebdomadaires, le différentiel pour un emploi à 35 heures restant à la charge par la commune.
- pour la signature d'un contrat à durée déterminée en remplacement d'un agent en congé maladie
- pour la signature d'une convention avec une propriétaire pour la mise à disposition d'une mare en cas d'incendie, tenant compte d'une canalisation non dimensionnée pour permettre l'installation d'un hydrant
- pour le choix du bureau de contrôle et SPS pour la réhabilitation des 3 bâtiments communaux : meilleure offre Sté APAVE

### INFORMATIONS :

Premières subventions obtenues du Conseil Général pour les différentes réalisations en cours ou à venir :

- RD 21 rue de la Fée à Rosay et Prouais : 17 484 € sur estimation 43 659.60 € HT (amendes police)
- Restructuration mairie : 30 000 € (maxi 30 % de 100 000 €) sur estimation de 301 634.62 € HT  
attente réponse DETR 20 % dépense soit 60 326.92 €
- Maison des Associations : 4 749 € sur estimation de 503 133.78 € - attente réponse DETR 20 % de la dépense soit 100 626.76 €
- Remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente 9 000 € (maxi 30 % sur 30 000 €) sur une dépense de 56 647.00 € HT
- Rue des Blatiers à Prouais (bordures, caniveaux, trottoirs) : 11 774 € sur estimation de 168 210.99 € HT

**Arrêté pris en date du 19 mai prescrivant la lutte contre les aboiements de chiens**

# VIE COMMUNALE

## Concert à l'église Saint-Pierre de Boutigny-sur-Opton le 9 avril 2011

Pas moins de 250 personnes se sont réunies ce 9 avril au soir pour apprécier tout à la fois la pose du 1<sup>er</sup> vitrail dans notre église de Boutigny et la prestation, fort brillante, des Bardes de Richebourg et des Trompes du Rallye Vau-Vent. Avec autant de générosité, l'une et l'autre de ces deux formations ont décidé d'offrir leur prestation et d'abandonner leur recette au profit des 13 vitraux qui remplaceront les fenêtres en verre blanc de notre église. Qu'elles en soient une nouvelle fois très chaleureusement remerciées.

Pour la circonstance, nous avons eu le plaisir d'accueillir celui par qui l'opération s'est déclenchée, je veux nommer notre Député Jean-Pierre Gorges. Son coup de pouce de 15 000 € à partir de ses fonds parlementaires, nous a encouragés à démarrer notre beau projet. De plus, au cours de ce concert du 9 avril, nous avons appris avec surprise mais avec plaisir qu'il rajoutait 10 000 € dans notre escarcelle, soucieux de l'aide financière qu'il entend apporter aux projets des communes rurales de sa circonscription ! Merci Monsieur le Député, les botipraciens apprécieront !

C'est une opération à laquelle nous pensions depuis quelques temps déjà. La création d'un groupe de travail a été nécessaire et c'est avec beaucoup d'efficacité et de volonté que Don Thomas, Bernard Bénit, Claude Charles, Denis Reyre, Christophe Fay et Gérard Prache m'ont entourée sans oublier le soutien des spécialistes de l'équipe du Centre National de la Recherche Scientifique en charge du Corpus Vitrearum.

Par amitié pour Mme Anne Prache, faisant partie de ce groupe de travail mais nous ayant hélas quittés prématurément, deux collaboratrices de ce Centre qu'elle avait dirigé pendant 18 ans, Mesdames Lautier et David, ont proposé gracieusement leurs compétences pour suivre jusqu'à la fin des travaux, la bonne exécution du projet de Madame Claire Babet, artisan d'art maître verrier, dont la présence a été appréciée ce soir du 9 avril dernier. Merci à Mesdames Lautier et David pour leur soutien professionnel ; nous sommes conscients de notre chance.

Aujourd'hui, nous continuons à comptabiliser avec beaucoup d'intérêt les dons qui nous sont adressés ou envoyés directement à la Fondation du Patrimoine. Tous nos remerciements à la Région Centre et à la Fondation du Patrimoine qui nous ont accordé une subvention de 13 804 €.

Sachez que vous pouvez toujours souscrire à cette opération à l'aide du bulletin à votre disposition à la mairie. Un reçu fiscal à hauteur de 66 % de votre don vous sera adressé par la Fondation du Patrimoine afin de réduire d'autant, le montant de votre impôt. Si vous souhaitez apporter votre financement à un vitrail et y voir inscrit votre nom, c'est tout à fait possible. Pour exemple, l'ASPIC a décidé au cours de sa dernière Assemblée Générale de financer le 1<sup>er</sup> vitrail à droite de la porte d'entrée de l'église. Il y sera porté la mention "Offert par l'Aspic avec la date".

Pour cette fin d'année 2011, notre église devrait être dotée de ces 13 vitraux dont certains seront grillagés par mesure de précaution.

Mireille ÉLOY



# VIE COMMUNALE

## LA FETE DE PAQUES sous un beau soleil

Dès le samedi 23 avril, la traditionnelle "fête foraine" avait pris ses quartiers sur la place de l'Eglise pour le plus grand plaisir des petits, des moyens mais aussi des grands avec un franc succès pour le stand des "machines à sous" !!!

Le lendemain matin, la "chasse aux œufs" a bien mérité son nom. Une cinquantaine d'enfants, aussitôt le "top" de départ donné par la Présidente de l'Association "Les Petites Mains", se sont précipités dans l'espace vert du Nerprun, appliqués, à la recherche des précieux chocolats ... La récolte a été bonne et chacun est reparti avec un petit sac rose, spécialement composé à leur attention par les membres de l'Association.

L'après-midi, ce sont les coureurs cyclistes qui ont occupé le terrain ! Cette épreuve, appelée "Prix de la Municipalité", organisée par le "Dreux Cyclo Club", avait été choisie comme support au Championnat Départemental FFC. C'est Michel Patriarche du Dreux CC qui s'est particulièrement distingué en devenant Champion d'Eure-et-Loir D4. Corine Le Roux et Mireille Éloy ont eu le privilège de féliciter les coureurs pour leur belle performance.



1<sup>er</sup> Michel Patriarche - 2<sup>ème</sup> Bruno Cavallari - 3<sup>ème</sup> Joël Ceulemans  
Dreux cc Anet vc Dreux cc



1<sup>er</sup> Christian Rio - 2<sup>ème</sup> Frédéric Ferdinand - 3<sup>ème</sup> Mathieu Jacquemin  
Dreux cc ES Auneau VC Lucéen

Le lundi après-midi, c'est l'Association Française de Collectionneurs de Véhicules Militaires de Dreux qui exposait l'objet de sa passion. Les membres de l'A.F.C.V.M., en tenue militaire, les yeux brillants de fierté, échangeaient leurs connaissances et leurs impressions, avec les visiteurs.

Notre "Willys", sous la protection et l'œil attentif de nos sapeurs-pompiers de Boutigny-Prouais, n'a pas démerité ... Peut-être sa couleur rouge ? Plus sûrement sa rareté ...

Un coup de chapeau au Comité des Fêtes de Boutigny qui a tenu la buvette et la restauration tout au long de ce week-end.

Mireille ÉLOY



# VIE COMMUNALE

## Rencontre avec un auteur à la Bibliothèque Municipale

Le jeudi 26 mai dernier, Valérie Rocheron-Oury, auteur de livres pour enfants est venue à la bibliothèque municipale pour présenter aux élèves des classes de CE1 et de CE2 son livre : "Le garçon dans les nuages".\*

L'occasion pour les enfants de poser de nombreuses questions à l'auteur :

- la naissance de la vocation d'auteur,
- Comment naît un roman : de l'idée à la rédaction, petit exposé des techniques utilisées. Découverte par les enfants des carnets de travail de l'auteur.
- Description de la chaîne de fabrication et de commercialisation du livre : illustration, couverture, maquette, impression, mise en vente...

Une autre intervention de l'auteur s'est déroulée le mardi 7 juin pour les élèves de CM1 sur le site de Prouais.

Remerciements sincères aux enfants pour leur participation et aux maitresses pour leur accueil et également à l'auteur.

\* le livre "le garçon dans les nuages" est disponible à la Bibliothèque Municipale mais aussi à la Librairie Bulles d'encre et billes de verre à Houdan.

site internet auteur : [www.plume-en-herbe.com](http://www.plume-en-herbe.com)

Valérie / responsable bénévole de la bibliothèque



## LORSQUE BALLADE RIME AVEC CONTES

C'est environ quarante personnes (petits et grands) qui se sont retrouvées le samedi 30 avril dernier pour une balade contée, organisée en collaboration par la Bibliothèque Municipale et l'ASPIC.

"Au fil de la promenade, les contes facétieux et merveilleux, issus de la tradition populaire ont emporté les promeneurs au delà de la campagne et des champs de Boutigny.

Sylvie la conteuse accompagnée de Gérard au oud, a embarqué les promeneurs au gré des aventures de Ricabert, de Merlicoquet le filou... et d'autres personnages.

Merci à tous pour votre participation

Valérie / responsable bénévole de la bibliothèque



# VIE COMMUNALE

**Le 13 et le 14 Juillet 2011 à BOUTIGNY-PROUAIS**

**Le mercredi 13 juillet à BOUTIGNY**

- à partir de 19 heures, repas champêtre dansant sur la place de l'église
- à partir de 22 heures, retraite aux flambeaux
- à 23 heures, feu d'artifice sur le stade de Boutigny

**IMPORTANT** : pour la bonne organisation et pour votre satisfaction, il est obligatoire de réserver votre repas à la Mairie aux jours et heures d'ouverture **AU PLUS TARD le MERCREDI 6 JUILLET** (cette année : cochonnailles, salades, jambon grillé, fromage, tartelettes).

Tarifs de participation au prix du repas :

Pour les résidents :	5,00 €	à partir de l'âge de 12 ans
Pour les extérieurs :	11,00 €	pour les plus de 12 ans
	6,00 €	pour les moins de 12 ans

**COUPON-REPONSE dans le présent bulletin municipal**

**Le jeudi 14 juillet après-midi, de 15 h à 18 h, à PROUAIS**

les pompiers de Boutigny-Prouais organisent des activités pour tous les enfants de la commune. Venez nombreux jouer de la lance et vous amuser avec de nombreux jeux.

**Rendez vous à 15H sur la place de l'église de Prouais.**

## LES TRAVAUX DES "BEAUX JOURS".

Vous souhaitez

- installer : une piscine, un abri de jardin à usages multiples, un auvent, une marquise, une véranda, un panneau d'occultation le long d'une voirie,
- arracher votre haie alors qu'elle respecte un article actuel en vigueur de notre Plan d'Occupation des Sols (POS),
  - changer votre clôture, vos ouvrants, réaliser un mur, placer de nouvelles ouvertures dans votre habitation, ravalement votre façade,

**PENSEZ à vous renseigner à la mairie AVANT d'entreprendre tous travaux.**

Certains nécessitent une simple déclaration préalable dont la réponse est fournie sous 1 mois après dépôt d'un dossier. D'autres doivent répondre au dépôt d'une demande de permis de construire et dans ce cas la réponse est fournie sous 2 mois. Vous devez obligatoirement apposer, de façon visible à partir de la voie publique, une pancarte décrivant le projet autorisé.

Nous nous permettons de vous rappeler l'article L 480-4 qui précise "l'exécution de travaux ou l'utilisation du sol en méconnaissance des obligations imposées par les divers titres et articles s'y rapportant est punie d'une amende comprise entre 1200 € et 6000 € par m<sup>2</sup> de surface construite".

De plus, en cas de vente de votre bien, votre acheteur peut exiger les arrêtés autorisant les travaux effectués sur le bien. Une étude a posteriori du dossier de régularisation peut conduire à la démolition de travaux non conformes au POS en vigueur et dans l'éventualité d'un arrêté de non-opposition, générer un rappel fiscal.

Mireille ÉLOY



# VIE COMMUNALE

**LA FETE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE N'AURA PAS LIEU ...**

C'est avec beaucoup de déception que le conseil municipal a appris que l'année scolaire 2010/2011 se terminerai sans kermesse.

Chaque année, cette fête organisée par les représentants de parents d'élèves avec le concours des institutrices, pour les enfants scolarisés dans notre école, couronnait leurs efforts en annonçant les "grandes vacances".

Traditionnellement, les élu(e)s procédaient à une "remise des prix" en fin de matinée et en profitaient pour féliciter les écoliers de leurs travaux de l'année et leur souhaiter de bonnes vacances devant leurs institutrices, leurs parents, grands-parents, tantes et oncles, frères et sœurs ...

Un moment on ne peut plus convivial et plein d'émotion s'était ainsi mis en place : les enfants recevaient de la main des élu(e)s le livre de vacances qui rappelaient le thème étudié en classe au cours de l'année scolaire ; un souvenir de classe quoi !

L'après-midi, c'est avec beaucoup de fierté, mêlé de stress qu'ils présentaient devant une assistance nombreuse, toujours composée de leurs parents, de leurs familles, de leurs amis et des élus, un spectacle préparé avec leur maîtresse.

Cette année, ni la fierté, ni le stress ne seront au rendez-vous pour nos élèves puisque seulement 3 maîtresses sur 9 avaient décidé de présenter une démonstration de leur savoir-faire à la kermesse annoncée le 25 juin prochain !

Comble de malchance, les représentants de parents d'élèves non encore affiliés à une association, n'ont pas pu obtenir de la Direction de l'école qu'elle assure une dernière fois la responsabilité d'une kermesse.

Le conseil municipal est très attentif, tout au long de l'année, au bien-être des enfants scolarisés sur les deux sites de son territoire et par ricochet à celui de leurs maîtresses.

Il ne ménage pas ses efforts y compris financiers lorsqu'il s'agit de participer à une sortie ou à toute autre sollicitation et les élu(e)s comprennent mal ce manque d'enthousiasme et de participation de la part des enseignantes.

Personnellement, j'habite la commune depuis plus de 30 ans et 30 kermesses se sont déroulées depuis mon arrivée ... En 2011, il n'y aura pas de kermesse à Boutigny-Prouais : une bien triste première qui marquera ! Malgré tout, les élu(e)s ne laisseront pas les élèves de CM2 partir vers le collège de Houdan sans leur encyclopédie, souvenir de leur passage à l'école de Boutigny-Prouais. Nous nous déplacerons pendant les heures de cours pour leur remettre cet ouvrage en leur souhaitant un bon passage en 6ème.

Tout le monde sera donc privé d'une belle fête et surtout les enfants qui quitteront leur école le vendredi 1er juillet à 16h30 en se disant au lundi 5 septembre ... sans avoir partagé ce bon moment de joie lors de la kermesse de fin d'année : pas de distribution des prix, pas de spectacles, pas de tombola, pas de stand de maquillage, pas de jeux de massacre, pas de pêche ... dommage !

Mireille ÉLOY



# VIE COMMUNALE

## CARNAVAL 2011

C'est avec grand plaisir que petits et grands sont encore venus nombreux assister au carnaval orchestré, comme il se doit, par l'équipe des Petites Mains :

Crêpes, cafés, boissons, bonbons, pop-corn et autres friandises, ainsi qu'un spectacle de clown, pour le plaisir de tous.

Notre bonhomme carnaval suivi du cortège, a fait le tour du hameau de La Musse, puis à été brûlé avec ses bêtises... et ce, en toute sécurité !

La fraîcheur était là, mais notre coeur est toujours chaud pour ce genre de fête !

Amicalement, Linda Godard



# VIE ASSOCIATIVE

## Fête de la musique 2011

Depuis plusieurs années, le Comité des Fêtes de Boutigny organise, au cœur des villages et hameaux de notre commune, une fête de la musique.

Celle-ci est prévue le dimanche 19 juin 2011 de 15h30 à 18h00 dans la rue du Pressoir à Rosay.

Pour ce spectacle gratuit, nous disposons cette année d'un plateau exceptionnel composé d'artistes confirmés.

Vous venez tous les ans de plus en plus nombreux et le Comité des Fêtes de Boutigny serait ravi de pouvoir confirmer cette règle.

Claude SERREAU

Président du Comité des Fêtes de Boutigny



## BOUTIGNY-PROUVAIS Fête de la Musique 2011

Dimanche 19 juin de 15h30 à 18h00  
rue du pressoir à Rosay



## ZOO DE BEAUVAL

### Le Mercredi 7 septembre 2011

C'est déjà la rentrée mais c'est encore les vacances !!!!

Places limitées - 15 euros - 10 euros à partir du 2ème, de même fraterie .

Inscription à partir du CP

Emportez votre pique-nique !



Inscriptions et informations : lespetitesmains-boutigny-prouvais@orange.fr

## Soirée Mini Disco

le 1 juillet 2011

à partir de 20h30 jusqu'à 23h

pour les enfants du CE1 au CM2

à la salle polyvalente de Boutigny - Participation : 3 euros

Inscriptions et informations : lespetitesmains-boutigny-prouvais@orange.fr

**ATTENTION DERNIÈRES PLACES**



## VIE ASSOCIATIVE

### Concours de pêche du 1er Mai

Le Dimanche 1er Mai 2011, à 08h30, sous un soleil printanier s'est ouvert le concours annuel de pêche de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de BOUTIGNY-PROUAI.

Organisé sur l'étang de DANNEMARIE, les sapeurs pompiers ont fait procéder la veille de cet événement à un lâcher de 50kg de truites afin de pimenter un peu le concours qui allait s'ouvrir.

Une trentaine de pêcheurs de tous niveaux et de tous âges sont venus s'affronter sous un ciel azuré dans la bonne humeur et la fraîcheur du matin de ce dimanche.

Après un bref tirage au sort définissant les emplacements autour de l'étang, et au son d'une corne de brume légèrement enrouée, les adeptes de ce sport dominical ont pu mettre à l'eau leurs lignes et commencer à taquiner les truites affamées. Quelques secondes après le début du concours, la patience de nos pêcheurs fût récompensée par les premières prises, laissant présager d'une belle journée.

A l'heure du déjeuner, les sapeurs invitèrent nos pêcheurs à prendre un apéritif offert par l'Amicale, puis après un barbecue où les merguez et les saucisses vinrent caler les estomacs des plus affamés, le concours a pu reprendre pour se terminer à 15h.

Le comptage des prises permis de classer les meilleurs participants, et avec une prise de 18 truites, c'est Monsieur TRUTTMANN qui s'impose et qui monte sur la première marche du podium. Il fut talonné par Monsieur HALBOUT qui, avec 17 truites, pris la seconde place et de Monsieur PRUDHOMME qui se classa troisième avec 16 prises. C'est environ 135 truites au total qui ont été prises lors de cette journée de pêche sur environ 200 lâchées.

Le président de l'Amicale, Monsieur Christophe LECOUC et son équipe remercient chaleureusement l'ensemble des pêcheurs qui ont participé à cette journée, et leur donnent rendez-vous l'année prochaine à la même date.

Le secrétaire de l'Amicale  
Virgil DOUINE



### Assemblée Générale de l'ASPIC du 22 janvier 2011

Elle s'est tenue en présence de Madame le Maire de Boutigny-Prouais et d'une assistance toujours fidèle. De nouveaux adhérents se sont joints à nous, prêts à nous aider dans nos activités. Merci à eux.

Après lecture des rapports moral et financier de 2010, nous avons défini nos futures manifestations : le 3ème concours photos, une conférence initiation sur la vidéo numérique, une autre sur les graffiti du beffroi de Dreux ou de la cathédrale de Chartres, en mai une randonnée découverte à Condé sur Vesgre et en octobre une exposition d'outils anciens. Enfin l'ASPIC participe au financement d'un vitrail pour l'église de Boutigny dans le cadre de l'opération vitraux.

L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié et la projection de documentaires anciens sur la Beauce.

Le Président  
Bernard Benit

*P.S : Depuis, le 29 janvier, notre sortie à Dreux au musée des véhicules militaires a réuni 16 personnes.*



## VIE ASSOCIATIVE

### LES SAPEURS-POMPIERS de Boutigny-Prouais ... en Belgique !

C'est en Belgique que le sapeur 1ère Classe GIRARD et le sapeur DOUINE ont pu mettre à l'épreuve leur condition physique lors de la course de nuit de Frameries, organisée par le MadreABSL (Club sportif de la région).

A quelques kilomètres de la frontière Française, au pied de trois terrils, le Night Trail de Frameries a réuni quelques 400 coureurs et marcheurs sur 4 types d'épreuves différentes.

- Un parcours de 6 km pour les familles voulant s'aérer dans la bonne humeur,
- un autre de 6km pour les coureurs débutants,
- un 14km pour les amateurs de sensations fortes
- et le 20 km pour les plus aguerris..

Peu après le départ, nos deux sapeurs ont pu se rendre compte rapidement de la difficulté de telles épreuves, la nuit tombant, éclairés uniquement d'une petite lampe frontale et d'un vêtement fluo pour être repérés plus facilement dans la nuit en cas de problème. Ils ont choisi ce type particulier de course pour l'alternance de difficultés, mélangeant efforts intenses et temps de récupération très courts.

Après environ un kilomètre et demi, les coureurs se trouvèrent au pied du premier terril, le Grand Crachet, réputé pour ses 215 mètres de dénivellés positifs, ouvrant les hostilités et les préparant pour les deux autres obstacles du même gabarit à venir qu'ils finiront pas monter dans de longues souffrances.

Au terme d'une heure quarante de course, les deux sapeurs finirent ensemble se classant 61 et 62e sur 97 concurrents dans cette épreuve de 14 km.

Nos sportifs sont impatients de pouvoir à nouveau tester leur capacité, se fixant de nouvelles perspectives et envisageant des épreuves différentes et tout aussi complexes.

Le secrétaire de l'Amicale  
Virgil DOUINE



### Et si on améliorait nos images

Dans le cadre de ses diverses activités culturelles, l'ASPIC a organisé le 15 avril 2011, dans la salle polyvalente de Boutigny, un exposé sur l'utilisation de la vidéo numérique. De nombreux vidéastes novices, voire confirmés, ont répondu présents.

Après un bref rappel de l'histoire de la télévision et du caméscope, Claude SERREAU, l'animateur, a présenté de façon ludique et interactive avec le public les différentes étapes de la création et du montage des images et du son, réalisées à partir d'un caméscope. Les techniques de prises de vues ainsi que quelques notions sur le langage cinématographique ont également été abordées.

Lors de cet exposé, de nombreuses questions ont été posées par un public bien intéressé par le sujet. Un cocktail offert par l'ASPIC a permis de prolonger les échanges entre les participants et de terminer la soirée de façon conviviale.

L'A.S.P.I.C



# VIE ASSOCIATIVE



## La Fraternelle

Nous ne sommes pas encore à l'heure des bilans sportifs. Cependant la saison 2010/2011 n'est pas finie pour un grand nombre des licenciés, ils sont dans l'attente des résultats afin d'accéder aux phases finales pour les nationaux FFT ou UFOLEP.

Mais avant de toucher à cette récompense d'une ou plusieurs année(s) d'entraînement, nos tireurs devront continuer les entraînements avec assiduité et participer à des matchs amicaux jusqu'à la mi-juillet pour maintenir leurs bons résultats.

En effet nos bons résultats sportifs sont liés au sérieux des tireurs et au staff du club.

Pour nous connaître un peu plus je vous invite à nous découvrir sur notre site <http://www.tir28-lafraternelle.fr> ou de vous rapprocher du club lors d'un entraînement :

- le mercredi de 17h00 à 19h30 pour les jeunes
- et après jusqu'à 22h pour les adultes

(stand de tir à Boutigny salle polyvalente à l'étage).

Le week-end des 4 et 5 juin, 3 jeunes du club ont répondu présents pour les régionaux de Fleury les Aubrais. A l'issue des rencontres, ils ont obtenu de très bons résultats en fonction de leurs niveaux. Je suis ravi de leurs performances. Je garde beaucoup d'espoir de les voir accéder à la finale FFT. Elle aura lieu à Châteauroux cette année pour les écoles de tir uniquement. Bravo à Gwenn Le Norcy, Jawad Smires Hocquet et à Mavrick Pot présents sur la photo après leurs compétitions à Fleury les Aubrais.



Gil Maréchal  
Président de la Fraternelle  
06-74-52-39-79

# VIE ASSOCIATIVE

## SUR NOTRE COMMUNE, un coach culinaire et des cours d'initiation à l'informatique ...

Hélène Meder, installée sur Boutigny-Prouais, possède plusieurs cordes à son arc !

- Elle est passionnée de cuisine, a suivi des cours avec des chefs étoilés et participé à des reportages télévisés. Elle vous apportera ses connaissances autour d'un cours de cuisine (individuel ou en groupe) sur des thèmes bien précis et sera à votre écoute. Des cours de macarons sont prévus en juin et juillet 2011.

Perfectionnez vous et épatez vos convives !!

Allez visiter son blog culinaire : <http://www.lespetitesdouceursdedamehelene.over-blog.com>

- Vous ne connaissez rien du tout à l'informatique et vous voulez démarrer avec cet outil de notre temps ? Hélène Méder pourra vous aider et sera en mesure de vous donner également des cours d'initiation.

Pour ces deux prestations, des prix attractifs vous seront proposés.

Les coordonnées où vous pouvez joindre Hélène Méder : 06.27.62.17.24 - 02.37.65.16.09 ou encore son Courriel : [hmeder28@orange.fr](mailto:hmeder28@orange.fr)



## Les Associations de notre commune

### SOCIETES DE CHASSE

A Boutigny - Président : Jean-Marc BARRIE 02 37 65 16 75  
A Prouais - Président : Bernard LETELLIER 02 37 43 24 33

### ASPIC - ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE D'INTERET COMMUNAL

Passerelle des Savoir Faire - Président : Bernard BENIT 06 62 93 68 75

ATELIERS MUSICAUX - [info@ateliersmusicaux.fr](mailto:info@ateliersmusicaux.fr) - tél 06 74 71 61 11

CLUB DE L'AMITIE - Président : Michel ALLORGE 02 37 65 16 75

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS de BOUTIGNY-PROUAIS et ses environs  
Président : Serge MARECHAL 02 37 65 18 74

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS de BOUTIGNY-PROUAIS  
Président : Christophe LECOQ 06 34 28 74 08

COMITE DES FETES DE BOUTIGNY  
Président Claude SERREAU - [comite.fete.boutigny@free.fr](mailto:comite.fete.boutigny@free.fr)

COMITE DES FETES DE PROUAIS  
Présidente : Viviane HELLEGOUARCH 06 34 87 49 38

LES PETITES MAINS DE BOUTIGNY-PROUAIS  
Présidente : Linda GODARD 06 10 12 33 82  
[lespetitesmains-boutigny-prouais@orange.fr](mailto:lespetitesmains-boutigny-prouais@orange.fr)

## CONCOURS PHOTOS 2011

(réservé aux amateurs)  
clôture le 10 septembre

Thèmes retenus cette année :

- Gros plan sur le microcosme
  - Les arbres
  - Le rire

Règlement et bulletin de participation disponibles auprès de l'ASPIC 4 rue du Rosaire 28410 BOUTIGNY-PROUAIS ou au 06 62 93 68 75 et sur le guichet de la mairie

Pour concourir, il est demandé une participation pour frais de 2 euros (espèces, chèque ou timbres). Récompenses : 3 prix par catégorie. Remise des prix en octobre 2011

## Comité des fêtes de Prouais

Samedi 25 juin, nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église de Prouais pour le traditionnel Feu de la Saint-Jean. Début des réjouissances à 19h30 autour d'un repas convivial  
Venez nombreux raviver la flamme de notre village.

Réservation au : 06 34 87 49 38

# NAISSANCES

- 21 Avril 2011  
LE BAS Célian
- 14 Mai 2011  
Hamel William



# MARIAGES

- 16 Avril 2011  
EA Edouard & DE SOUSA Ana Claudia
- 30 Avril 2011  
GUILLET Samuel & MAILLIER Estelle



## L'INTERCOMMUNALITÉ

La loi fixe à la fin de l'année 2011, la date à laquelle la carte de l'intercommunalité dans notre pays devra être finalisée. Un schéma départemental de la coopération intercommunale est en cours d'élaboration sous l'autorité du Préfet mais ce sera la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) qui tranchera les derniers litiges.

Pour la Communauté de Communes du Pays Houdanais qui compte déjà 34 communes (dont 5 en Eure-et-Loir), il est naturellement proposé de lui rattacher La Hauteville qui est totalement partie prenante de la vie du pays houdanais (collège, hôpital, piscine, etc ...) et qui est aussi en intercommunalité scolaire avec deux communes de la CCPH (Le Tartre Gaudran et Granchamp).

Il est également proposé que Rosay (78) et Villette rejoignent la CC Pays Houdanais parce qu'elles sont parties prenantes de certaines compétences de la CCPH comme la gestion de la Vaucouleurs mais aussi parce qu'elles permettraient de renforcer le pôle de services de Septeuil qu'elles fréquentent déjà pour les besoins de proximité.

Sur ces bases, la CCPH passerait de 34 à 37 communes avec une population totale de l'ordre de 28 000 habitants et une base très équilibrée de répartition de communes avec aucune de plus de 3200 habitants.

Il faut noter que ce schéma ne propose pas que la commune de Gambais rejoigne la CCPH. Le conseil municipal de Gambais avait en effet souhaité rejoindre la future communauté de communes de Montfort l'Amaury que le schéma départemental prévoit aujourd'hui de fondre avec celle de Cœur d'Yvelines (Jouars Pontchartrain, Neauphle le Château, etc ...) en une seule communauté de l'ordre de 45 000 habitants.

Signé : Jean-Marie Tétart,  
Président de la CC Pays Houdanais

## DÉCÈS

- POSTOYAN Choren  
décédé le 27 Mai 2011
- GESTIN Yves  
décédé le 01 Juin 2011

## MESSES

Dimanche 26 Juin à 11h00 à Boutigny (Messe de fin d'année)  
Dimanche 24 Juillet à 9h30 à Boutigny  
Vous pouvez correspondre par courriel  
avec le prêtre Don Thomas : [don.thomas@orange.fr](mailto:don.thomas@orange.fr)

## FICHE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais  
Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

### Période d'été (du 1er mars au 31 octobre)

Lundi, mercredi et vendredi après-midi: de 14h00 à 18h00  
Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les horaires d'ouverture au public de la **Bibliothèque Municipale** sont les suivants

Le mercredi de 14h00 à 16h00,

Le samedi de 16h00 à 18h00

Contact aux heures d'ouverture : 02 37 43 05 14

e.mail : [bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr](mailto:bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr)

### **APPEL AUX BÉNÉVOLES :**

**Venez rejoindre l'équipe actuelle,  
nous avons besoin de vous !**

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Gendarmerie : composez le 17

# /// BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@wanadoo.fr](mailto:boutigny.prouais@wanadoo.fr)

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jonathan Godard

Maquette : Jonathan Godard - Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.